



## Comité de suivi du 3DD– 1er décembre 2022 Compte-rendu

Un premier temps de "météo" a permis à chacune des personnes présentes à cette 2<sup>ème</sup> réunion du Comité de suivi<sup>1</sup> du 3DD d'évoquer la participation citoyenne avec un regard personnel voire sensible; il a été suivi d'un temps de partage des actualités de la participation et de la coopération dans leur organisation respective. Les échanges ont ainsi conduit à dégager plusieurs grandes problématiques.

Cette séance semble avoir connu le même écueil que le 1<sup>er</sup> comité de suivi organisé le 11 mars 2022, pressée entre deux enjeux : réfléchir et discuter de questions qui manquent peut-être d'espace et de collectif dans nos organisations et produire des éléments suffisamment aboutis pour construire le programme de travail du 3DD afin de répondre au mieux aux besoins des acteurs qui font le territoire.

Le temps nous a donc manqué. Ce PV rassemble les contributions autour des grandes problématiques formulées en fin de séance. Nous vous proposons de nous donner un temps supplémentaire pour en choisir et en approfondir une qui pourrait donner lieu à un projet 2023 porté en partenariat avec les acteurs intéressés du groupe de suivi.

Nous poursuivons par ailleurs le travail sur les 2 axes prioritaires définis en 2022 :

- La participation des absents,
- Les conditions de la confiance – entre citoyen.nes, élu.es et technicien.nes.

Par ailleurs, nous continuons le travail de recueil d'expériences, de repères et d'outils, pour les professionnels comme pour les citoyens, un besoin que les échanges ont à nouveau souligné.

---

<sup>1</sup> Le comité de suivi du 3DD réunit des représentants et représentantes des acteurs investis dans des démarches participatives à Genève. Cette instance, renouvelée par périodes de 18 mois<sup>1</sup>, joue le rôle de cœur actif du réseau. Elle se réunit 3 à 4 fois pour discuter et actualiser le constat des besoins en matière de participation citoyenne et de coopération et ses échanges nourrissent la programmation des activités et des ressources développées collectivement au 3DD.

### **Membres du comité de suivi du 3DD et personnes présentes (\*)**

*Didier Arnoux, Pré en bulle (\*)*  
*Stéphanie Baron Levrat, commune de Meyrin, service développement social-emploi (\*)*  
*Thomas Boucher, département du territoire, direction développement urbain (\*)*  
*Elias Boulé, Large Scale Studio*  
*Pauline Böisinger, département du territoire, service du développement durable (\*)*  
*Magali Brogi, Etat, département du territoire, Direction développement urbain (\*)*  
*Antonin Calderon, Après GE*  
*Blaise Olivier Dupuis, Université de Genève (Exc.)*  
*Charlène Grillet, Pôle métropolitain genevois (Exc.)*  
*Simon Gaberell, HES SO (Exc.)*  
*Frédéric Josselin, département du territoire, service concertation et communication (\*)*

*Olivier Krumm, Coopérative Equilibre*  
*Olivier Morand, commune de Confignon, secrétariat général (Exc.)*  
*Arnaud Moreillon, FASE (Exc.)*  
*Gregor Nemitz, acau architecture SA (\*)*  
*Alexandre Prina, département des infrastructures*  
*Laurent Tischler, département de la cohésion sociale (\*)*  
*Rafael Schütz, commune de Carouge, service de l'urbanisme (Exc.)*  
*Matthias Solenthaler, Ressources urbaines*  
  
*Nathalie Lauriac, office de l'urbanisme, service Participation citoyenne (\*)*  
*Talide Cividino, office de l'urbanisme, service Participation citoyenne (\*)*

Des résultats météo !



Constat partagé : les démarches participatives se développent dans différents domaines, l'intérêt est croissant, les acteurs se mobilisent de plus en plus autour de ces enjeux, les citoyens portent des projets dans les quartiers avec une demande de participation de plus en plus forte.

Mais il est toujours difficile de mobiliser au-delà "des mêmes", les "absents" ne sont toujours pas là, les questions voire les tensions autour de la prise en compte des résultats perdurent et questionnent le lien aux processus de décision. Des doutes, des tâtonnements interrogent également le "comment". Bref, ce sont parfois "de grands moments de solitude" pour les personnes en charge... Mais l'envie est là, la puissance de production du collectif reste revigorante et les partenariats inter-acteurs sont de vrais leviers dans les quartiers comme dans les politiques publiques de l'Etat.

### 1. Mobiliser ? Participer, sur quoi et dans quel but ? Des enjeux liés.

Plusieurs acteurs présents, qui ont organisé des démarches participatives cette année, témoignent d'une **grande difficulté à "faire participer"**, que ce soit en présentiel ou en ligne.

- **Un constat partagé : il y a de l'envie, du côté des participants** présents lors des concertations **comme des organisations** qui proposent de plus en plus de dispositifs participatifs.
- Comment mobiliser ? Comment faire connaître les opportunités de participer ?
- Quelles dynamiques créer à partir de cette envie ? Comment passer de l'envie à un engagement concret ? Comment faire pour que les temps de participation soient des moments mobilisateurs et créatifs, avec une énergie positive ? Les échanges sont **souvent centrés sur les contraintes techniques**. Une piste est saluée : faisons des concertations de vrais temps de réflexion sur les projets intégrant davantage **les dimensions socio-économiques** de ces-derniers.
- En définitive, plusieurs acteurs s'accordent sur le besoin de **poser la question plus générale du sens**. Que recherche-t-on lorsque l'on fait participer ? Qu'est-ce qui pousse à participer ? Que signifie cette participation pour un citoyen ? Pourquoi les citoyens participent-ils ou ne participent-ils pas ? Les places laissées vides n'interrogent-t-elles pas notre démocratie ? La participation peut-elle être un moyen de la « régénérer » ?
- Imaginer **une participation au long court**, qui puisse s'articuler avec les trajectoires individuelles et les parcours de vie des habitants.
- **Renforcer les capacités des citoyens** ? S'agirait-il de les « former » au risque de les « professionnaliser » ? Ou de mieux reconnaître leurs savoirs ? De faciliter leur accès aux experts et un dialogue avec eux ?
- Développer des outils de communication et des visuels pour **une meilleure information des citoyens sur l'action publique**.

### 2. Réinventer les façons de travailler des institutions pour consolider la participation ?

- **La participation citoyenne requiert des approches transversales, comment consolider une culture de la coopération inter-acteurs ?**
  - Parce que les citoyens ne cloisonnent par leurs besoins en matière de cadre de vie, la matière produite par les participants lors des concertations interpelle

différentes politiques publiques. Pour que ces apports puissent être discutés et pris en compte dans les projets, une coopération entre une diversité d'acteurs et de services est nécessaire.

- Or, la coopération interinstitutionnelle est difficile, contrainte par les logiques institutionnelles respectives, les cadres légaux, les procédures et les habitudes de travail. Elle est un objet de travail en soi, qui demanderait à être préparé, travaillé.
- **Le fonctionnement même des institutions laisse-t-il de la place à la participation ?**
  - Depuis 2015, la concertation fait partie du cahier des charges des responsables de projet urbain dans les zones de développement. La **durée et les contraintes techniques et réglementaires** des processus de projet laissent parfois peu de place à la participation. La participation peut pourtant faire gagner du temps par l'amélioration des projets et de leur acceptabilité. Ne faudrait-il pas revoir les processus de projet pour intégrer davantage la concertation ? Par ailleurs, la transformation des pratiques professionnelles est en cours, elle reste un mouvement lent. Si des formations sont nécessaires, il s'agit aussi de développer des réflexes participatifs et coopératifs et **la confiance** dans la rencontre avec les habitants et les acteurs locaux.
  - Qui fait la ville ? Un chef de projet rapporte comme exemple une décision de la commission d'urbanisme qui ne retient finalement pas des propositions issues de la concertation et s'interroge : la commission avait-elle bien connaissance de la démarche derrière le projet proposé ? Aurait-elle arbitré différemment si elle y avait été sensibilisé ? Il serait intéressant de réaliser un travail pour rendre visibles les **processus et les instances de décision** qui participent de la fabrique de la ville et organiser leur **acculturation à la participation citoyenne**. Une piste pour renforcer l'articulation entre démarches participatives et organes décisionnaires.
  - Comment intégrer la participation dans **le temps long du processus de conception et d'arbitrage de certains projets**. Il s'agirait d'imaginer une autre approche visant à articuler différentes concertations dans des démarches cohérentes et éviter les pratiques ponctuelles de mobilisation.

### 3. Quel ancrage de la participation dans le territoire ?

- Alors que les communes sont proches des habitants, c'est un réel défi pour les services de l'administration cantonale en charge de la planification urbaine. Il y a consensus sur la nécessité de **travailler avec les services et les équipements communaux comme avec les associations** qui connaissent et sont davantage connus par les habitants et pourront jouer le rôle de **relais**. Un travail à poursuivre en partenariat avec les communes et les acteurs locaux.
- Un enjeu d'autant plus grand lorsqu'il s'agit de concerter à **l'échelle de grands territoires** – canton, agglomération voire certaines communes.

*Ce compte-rendu sera rendu public sur le site du 3DD, dans le cadre d'un groupe de travail numérique dédié au projet « Le projet du 3DD ».*